

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA CDC DE LAVAL 2010-2013

Le regroupement

La CDCL regroupe la quasi-totalité des organismes communautaires de la région et la réalité de ses mandats, et surtout de son membership, conditionne ses multiples préoccupations et champs d'action. Le regroupement tente quotidiennement d'assurer une juste représentation du mouvement communautaire lavallois et des personnes qui le fréquentent à différents paliers politiques et administratifs et ce, tant sur une base régionale que provinciale. Les actions de la CDCL se situent donc à l'un ou l'autre de ces deux mandats principaux soit : un de représentation politique et administrative des groupes et aussi un autre qui consiste à favoriser l'implication de ces groupes dans le développement socio-économique de la région.

De plus, le regroupement continue à intervenir à deux niveaux : le support aux groupes dans leurs actions et préoccupations ainsi que les actions du regroupement comme porte-parole au nom des personnes qui les fréquentent. Le support aux groupes prend plusieurs formes : la formation et l'accompagnement, le développement d'outils d'analyse et de vulgarisation des enjeux sociaux, de lois ou d'interventions gouvernementales, la représentation directe auprès des bailleurs de fonds régionaux pour répondre aux besoins de soutien financier des organismes, l'organisation de rencontres et la diffusion d'outils de communication. Pour ce qui est du deuxième niveau, soit les actions de porte-paroles, le regroupement s'assure de rendre disponible et accessible l'information, de tenir des assemblées de consultation et de développer des outils d'animation au sein des groupes sur des sujets qui touchent la population. Ce faisant, la CDCL, grâce à la collaboration des groupes, recueille les avis du plus grand nombre de personnes qui fréquentent les groupes et propose des avis et mémoires aux instances politiques et administratives concernées.

L'avantage pour les groupes communautaires de se regrouper et d'avoir un porte-parole régional est de pouvoir porter une parole citoyenne sur plusieurs sujets sociaux. Cela permet aussi de développer une vision large des dynamiques sociales pour ainsi en identifier les enjeux qui seront ensuite portés par tous les membres ainsi que par les personnes qui les fréquentent.

L'éducation populaire autonome (L'ÉPA), tant dans sa définition que dans les principes qui la sous-tendent demeure une des bases de l'action communautaire, ajoutant ainsi une dimension humaine aux transformations sociales. La CDCL est d'avis que l'ÉPA constitue une toile de fond de toutes les interventions communautaires sur le territoire et à ce titre, intervient pour que la reconnaissance de ces actions soit effective. Les quelque 115 groupes communautaires œuvrant sur le territoire sont annuellement fréquentés par plus du tiers de la population lavalloise et à ce titre, ces groupes sont des moteurs importants de participation citoyenne et de changements sociaux.

Les valeurs et principes portés par le regroupement

La CDCL fonde ses interventions sur un ensemble de valeurs et principes qui constituent la base de sa vie associative. Bien que chacun des organismes rencontre des difficultés, contraintes et défis particuliers dans une mise en œuvre « intégrale » et quotidienne de ces principes, ceux-ci restent une forme d'idéal poursuivi par les membres du regroupement.

Le rôle du regroupement est aussi d'accompagner les groupes dans l'atténuation des contraintes et la compréhension de ce qui constitue notre association. La permanence développe une pléthore d'outils tant collectifs qu'individuels à l'adresse des groupes, de leurs conseils d'administration et de leurs membres. L'objectif poursuivi est à l'effet de susciter des discussions au sein des groupes et d'ainsi permettre une évolution des pratiques qui soit fidèle aux aspirations et aux valeurs partagées par les membres du regroupement.

Les organismes fondent leur intervention sur la solidarité et la justice sociale

Les organismes fondent leur intervention sur la solidarité et la justice sociale. Visant à améliorer les conditions de vie des personnes. Ils défendent le droit de toute personne à l'égalité, au respect et à la dignité de même qu'à l'obtention de conditions de vie décentes. Ils optent pour des valeurs d'équité, d'égalité sociale, de coopération, d'ouverture et remettent en question les structures et les mécanismes qui perpétuent l'injustice sociale. Ils visent un changement social pour un mieux-vivre des personnes et non une adaptation de celles-ci à la société.

Les organismes visent à faire participer leurs membres, les participants-es, les travailleurs-euses à la gestion et aux décisions qui les concernent. Ils proposent une vision globale de la personne et partagent la conviction que les contextes économique, politique, social, culturel et écologique constituent des déterminants majeurs de l'état de santé et du bien-être des individus. Enfin, ils favorisent auprès des individus et des communautés une prise de conscience et une réflexion critique par rapport aux problèmes sociaux.

Ils ont un objectif de lutte à toute forme de discrimination et une volonté commune de faire face aux problèmes de désintégration économique et sociale du milieu: ils poursuivent des objectifs de transformation sociale ayant pour but l'amélioration des conditions de vie des gens, un meilleur partage des pouvoirs, des moyens et de la richesse.

Les organismes favorisent la concertation et la reconnaissance mutuelle, et privilégient l'action collective pour défendre les causes communes des organismes. Au-delà des enjeux locaux et régionaux, les organismes membres de la CDCL s'associent au développement du milieu ainsi qu'au mouvement communautaire québécois et à l'ensemble des causes qu'il porte.



Orientation des 3 prochaines années, par grands objectifs

La planification stratégique de la CDCL pour les trois prochaines années, s'articule autour de ce qui constitue le regroupement... *l'action de se regrouper et d'agir ensemble.* L'action collective étant au cœur de nos identités et de nos façons de faire, cette planification triennale tend à faire converger les objectifs vers ce mouvement continu.

Cependant, nous avons voulu définir les grands champs de ces actions collectives, afin de nous permettre de dégager les axes de travail prioritaires. Les 5 champs d'action sont : la formation, les revendications communes, les pratiques communautaires et les liens avec les partenaires, la vie associative et l'action auprès des citoyens-nes. Les objectifs généraux de chacun de ces champs d'action nous permettent de mieux situer les actions ainsi que les intentions du regroupement pour les trois prochaines années. Bien entendu, chaque année verra l'émergence d'un plan d'action spécifique qui évoluera selon l'atteinte des grands objectifs. Nous sommes conscients du défi que cela pose aux groupes, à leurs conseils d'administration ainsi qu'aux personnes qui fréquentent les organismes en terme de participation active à cette planification triennale. Nous croyons cependant qu'en nous dotant d'une vision à moyen et à long termes de nos actions, et en nous ajustant en cours de route, nous pourrions mesurer les avancées du mouvement communautaire et des mouvements sociaux dont nous sommes partie prenante.



Précisions concernant les objectifs de la planification triennale

Sans ré-écrire les libellés des objectifs généraux de la planification triennale, nous avons cru bon de préciser l'esprit de ces objectifs et ce, selon les cinq champs d'action, afin que les membres et les partenaires comprennent bien le sens de nos propos et des moyens mis en place.

- **Acquérir de nouvelles connaissances, se doter d'outils pratiques et permettre le développement de réflexions critiques**

La connaissance est une des clefs de l'action concertée. À l'image de l'ÉPA, nous croyons que plus les représentants d'organismes seront en mesure de comprendre les enjeux et de mieux situer les différents points de vue, plus il leur sera facile de transmettre ces informations à leurs membres. À terme, nous serons collectivement plus à même de participer activement aux différents débats sociaux et de proposer des pistes de solutions, qui tiennent compte des personnes qui fréquentent les groupes.

- **Positionner le mouvement communautaire lavallois sur les différents enjeux sociaux, politiques et économiques**

Le mouvement communautaire participe aux débats sur une multitude d'enjeux sociaux et de luttes sectorielles, inspirés notamment par les valeurs et principes qui sous-tendent d'œuvrer dans une perspective de transformation sociale. Comme les stratégies adoptées par les acteurs sociaux sont

multiples, nous croyons que nous pourrions porter nos revendications communes et spécifiques de différentes manières. De façon plus classique, mobilisation, pétitions, démonstrations, marches etc., mais aussi par la participation de la CDCL à différents comités de travail et de négociations. L'avancée de nos revendications suppose une multitude d'actions, à la fois d'éducation, de débats et de visibilité.

- **Échanger, discuter et s'informer sur nos pratiques en tenant compte des réalités et des enjeux liés au partenariat**

Préalablement aux prises de positions politiques, il est essentiel que les groupes, les personnes qui les fréquentent ainsi que la population et les partenaires comprennent bien le sens des activités des groupes communautaires. Cette fois encore différents moyens seront mis en place pour permettre ces échanges constants avec nos partenaires et les convaincre du bien-fondé de mieux soutenir les actions alternatives des groupes.

- **Développer le sentiment d'appartenance afin de créer une dynamique pour permettre aux membres de la CDCL de se mettre en action**

La vie associative du regroupement et la participation de ses membres est essentielle à l'atteinte de nos objectifs. Pour consolider et développer cette vie associative, nous croyons qu'il est important que les groupes aient un sentiment d'appartenance élevé et évaluent les actions de la CDCL afin qu'elles répondent bien aux besoins individuels de leur organisme mais aussi à leurs besoins collectifs.

- **Susciter et soutenir une plus grande participation citoyenne**

Suite à tout le travail en lien avec le Forum social, la CDCL a fait l'embauche d'une personne qui vielle à ce que les groupes communautaires, mais aussi les citoyens-nes ayant à cœur le développement de leur quartier, puissent être accompagnés et soutenus dans leurs démarches. Nous sommes convaincus que cette participation citoyenne est garante de changements structurants et salutaires pour les différentes collectivités et que les partenaires comprendront les avantages à associer les citoyens-nes au processus de développement des collectivités.

CDC de Laval

1450, boul. Pie X, bureau 215

Laval (Québec) H7V 3C1

☎ (450)978-2388

📠 (450)978-2380

✉ cdcl@bellnet.ca/www.edclaval.qc.ca